

COMMUNE DE VERSOIX

COMPTE RENDU FINANCIER

DE

L'EXERCICE 1895

RAPPORT DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

28 AVRIL 1896



GENÈVE

IMPRIMERIE J. STUDER, ROND-POINT DE PLAINPALAIS, 3.

1896

COMMUNE DE VERSOIX

COMPTE RENDU FINANCIER

DE

L'EXERCICE DE 1895

MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

Sauf la mort regrettable de M. J.-F. Deshusses, ancien maire, déjà signalée dans mon compte rendu de l'année dernière, aucun vide ne s'est fait dans le Conseil pendant cette année.

Nous avons eu 13 séances et avons envoyé à l'approbation du Conseil d'Etat 32 arrêtés.

Écoles.

Le personnel enseignant de nos écoles n'a pas été modifié. Cependant M^{me} Tissot, maîtresse de l'école enfantine depuis dix-sept ans, nous a envoyé sa démission pour cause de santé, et nous avons désigné pour la remplacer M^{lle} Aline Berger, qui fait actuellement son stage dans les écoles enfantines de la Ville.

Route de Sauvernier.

De tout temps la Commune de Versoix avait demandé à être déchargée de l'entretien de la route de Sauvernier qui, par une anomalie difficile à expliquer, était classée au nombre des chemins communaux.

L'Etat reconnaissait en partie la justesse de nos réclamations et nous accordait, pour l'entretien de cette route, un subside qui monta peu à peu de 100 fr. à 500 fr., mais il avait toujours refusé de la prendre complètement à sa charge. A l'occasion de la discussion de la loi du 15 juin 1895, le Grand Conseil a admis le bien-fondé de nos réclamations et a classé le chemin dans les routes cantonales.

Grâce à cette heureuse décision, nous pourrions consacrer une plus forte somme à l'entretien de nos chemins communaux proprement dits, sans augmenter nos crédits. J'ai adressé les remerciements de la Commune à M. Degallier-Deshusses, député, qui a proposé et vigoureusement soutenu cette mesure de justice au Grand Conseil.

Terrain Papis.

M. Blaise Papis ayant demandé à l'Etat de lui vendre la parcelle contiguë à sa propriété et au quai, près de l'embarcadère, la Commune intervint, et, se basant sur le fait que les enrochements qui avaient permis la création de cette parcelle avaient été établis complètement aux frais de la Commune, réclama de l'Etat au moins le remboursement de cette ancienne dépense.

Monsieur le Président du Département des travaux publics entra dans nos vues et nous tombâmes d'accord sur *le montant de l'indemnité due à la Commune.*

Le Grand Conseil, sur l'initiative de M. Degallier-Deshusses, a augmenté la part de la Commune dans le marché et l'a portée au 50 % du prix du terrain, ce qui nous a valu la somme de 1410 francs, dont vous trouverez mention au paragraphe des recettes imprévues.

Canalisations.

Le nettoyage de la canalisation communale avait été fait dans le Bourg seulement en 1894 : toute la partie supérieure, depuis la maison de la Fondation protestante jusqu'au canal, avait été renvoyée à 1895.

Profitant de l'expérience acquise, et considérant que ce genre de réparations devait être fréquemment renouvelé, nous avons acheté une chaîne à tringles avec brosses. Cet appareil nous a permis d'exécuter les travaux beaucoup plus complètement et plus rapidement.

Canal.

Je ne parle que pour mémoire des dégâts faits à l'entrée du canal à la Bâtie. Grâce à l'appui que nous avons trouvé auprès de Monsieur le Président du Département des travaux publics, et à l'intervention de Monsieur le Procureur Général, les dégâts seront réparés aux frais de leur auteur. La Commune retirera alors la plainte déposée au Parquet.

Terrains Deshusses.

L'hoirie de M. J.-F. Deshusses, pour honorer la mémoire de son chef regretté, a fait don à la Commune du terrain nécessaire pour le rélargissement de l'abord du quai, le long de sa propriété, à la condition que la Commune se chargerait de la construction du mur de clôture et abandonnerait à cette hoirie une sous-parcelle redressant les limites sur le quai. Votre Conseil a accepté avec reconnaissance cet arrangement qui avait fait l'objet de longues tractations antérieures.

Arrangements aux archives.

Le secrétaire de la Mairie a voué le plus grand soin à mettre en ordre les archives. Toutes les correspondances ont été classées par années, les registres et les cartons ont été munis d'étiquettes facilitant les recherches. L'inventaire de 1861 a été collationné et mis à jour. Nous croyons pouvoir affirmer que nos archives sont actuellement classées d'une manière absolument complète et irréprochable.

Le travail de la Mairie en sera notablement facilité à l'avenir.

Il y aura lieu encore de dresser deux ou trois répertoires en 1896.

Compte communal à la Caisse de l'État.

Le budget de 1895 se résumait ainsi :

Recettes	Fr.	33,306 30
Dépenses	»	32,229 30
Excédent des recettes . . .	Fr.	77 —

Le compte du 29 février 1896 porte :

Recettes	Fr.	35,698 98
Dépenses	»	34,483 64
Excédent des recettes . . .	Fr.	1,215 34

Compte des « Avances de l'État. »

Ce compte se montait au 28 février 1895 à

	Fr.	28,008 49
Il a été réduit à	»	26,793 15
Soit de	Fr.	1,215 34

représenté par le boni de l'exercice.

Le boni provient en grande partie de ce qu'un certain nombre de notes n'ont pas été présentées en temps voulu à la Mairie. Le reste sera absorbé par les travaux en cours au moment de la clôture de l'exercice. Du reste, en le diminuant de nos prévisions à l'art. 39 des dépenses, il est réduit à 215 fr. 34.

Recettes et dépenses ordinaires et prévues au budget.

A. RECETTES

Les recettes ordinaires prévues et le produit des impôts étaient évalués au budget à	Fr.	33,306 30
Ils ont été en réalité de	»	33,288 78
ne présentant qu'un déficit de	Fr.	<u>47 52</u>

malgré une moins-value de fr. 695 27 sur nos prévisions pour le rendement des centimes additionnels, la renonciation à une fontaine (M. Jacques Drivet, ancienne fromagerie), la diminution de la location des lots de la Californie et la diminution des rentrées à l'art. R. 23.

B. DÉPENSES

Les dépenses ordinaires se confondent, pour cette année, en partie avec les dépenses extraordinaires. Nous avons dû parfaire par des crédits extraordinaires certaines rubriques du budget, particulièrement celle de *l'entretien des chemins*.

Des économies plus ou moins notables sur différentes rubriques nous ont permis de faire face aux circonstances défavorables, aux frais extraordinaires causés par la neige et par les différents incidents qui ont caractérisé cette année.

Reboisement de la Californie.

Le reboisement à la Californie a réussi. Le semis de glands fait par M. Lany et qui s'annonçait très bien a été tout à coup envahi par les vers blancs et nous avons eu des craintes sérieuses sur sa réussite. Nous avons demandé conseil à M. Eug. Courvoisier, chimiste, qui s'occupe spécialement des maladies parasitaires des plantes et nous l'avons autorisé à faire sur notre plantation des essais pour détruire ou chasser les vers blancs. Nous avons eu l'impression très nette que les dégâts ont été sensiblement ralentis après le traitement. — M. E. Courvoisier a refusé toute rémunération pour ce travail ; je lui exprime ici les remerciements du Conseil.

Éclairage électrique.

Nous avons soldé par deux paiements les frais de l'installation de l'éclairage électrique.

Recettes et dépenses extraordinaires et imprévues.

A. RECETTES

Terrain Papis	Fr. 1440 20
Une concession au cimetière	» 1000 —
Total.	<u>Fr. 2440 20</u>

B. DÉPENSES

Prévisions du budget.	Fr.	500 —
Crédit du 17 mai	»	800 —
» 16 juillet	»	1107 —
» 24 août	»	600 —
» 26 décembre	»	700 —
Total	Fr.	3707 —

Ces différents crédits ont servi à compléter les rubriques 11, 13, 17, 25, etc., énumérées dans nos arrêtés. Ils ont en outre fait face aux dépenses extraordinaires imprévues ci-après :

1 ^o Allocation de logement au pasteur, 3 trim.	Fr.	300 —
2 ^o Coupons présentés tardivement à l'encaissement.	»	160 —
3 ^o Mur élevé le long de la propriété Deshusses au quai	»	550 20
4 ^o Achat de fourneaux pour les écoles.	»	334 —
5 ^o Réparations à la cure	»	240 40
6 ^o Arrangements avec M. Conti pour le chemin de St-Loup	»	247 60
7 ^o Egout à la rue de l'Industrie	»	195 70
8 ^o Canalisation et réparations au bas du chemin de St-Loup	»	335 35
9 ^o Déblaiement des neiges (solde à payer sur l'exercice 1895)	»	1081 70

Réfection de la rampe de la gare.

La rampe de la gare était complètement détériorée et a nécessité une réfection complète que nous avons pu faire à l'aide des provisions importantes de macadam accumulées en 1894. Le travail a été exécuté dans les meilleures conditions possibles. La voie a été roulée et sablée. Nous pouvons espérer qu'elle restera en bon état pendant une série d'années.

Chauffage des écoles.

Messieurs les régents se plaignaient depuis longtemps de l'insuffisance du chauffage de leurs classes dans l'annexe et du local de la gymnastique. Le Conseil a décidé l'achat de deux nouveaux calorifères et le transfert de l'ancien, qui chauffait les deux classes à la fois, à la salle de gymnastique.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'arrangement nouveau, qui a fait ses preuves pendant l'hiver passé.

Éboulement du chemin de St-Loup.

Le petit ruisseau qui longe le chemin de St-Loup au contour de la route, près du Petit St-Loup, ayant, lors de la fonte des neiges, fait des affouillements dans le chemin communal, il se produisit un éboulement qui entraîna le quart de la largeur de la route. Pour parer à cet accident et pour éviter son retour, nous avons demandé à M. F.

Conti de consentir à une modification dans le cours du ruisseau. Celui-ci fut dirigé par un canal à travers une parcelle appartenant à M. Conti et rejoignit directement son ancien lit, en évitant le contour où il minait la route. La Commune s'engagea à combler le lit abandonné. — M. Conti mit une grande obligeance à faciliter cet arrangement, et je lui adresse ici nos remerciements.

Égout de la rue de l'Industrie.

Cet égout était un simple canal en mauvaise maçonnerie et en briques. Il s'obstruait à chaque pluie et causait un reflux d'eau sale sur la voie publique. Le Conseil en a décidé la réfection complète. Il a été établi à neuf en gros drains de ciment. Nous avons profité de l'occasion pour niveler la voie de la rue de l'Industrie et pour remettre ce chemin très fréquenté en bon état.

Canal du chemin de St-Loup.

La rigole du bas du chemin de St-Loup, près du passage à niveau de la gare, causait toutes les années des inondations sur ce chemin, qu'elle couvrait de glace en hiver. Le ciment de cette canalisation ayant été détruit par la gelée, nous avons décidé de la remplacer par une canalisation souterraine jusqu'au haut de la pente où se produisait le débordement.

Nous avons établi un trottoir au-dessus de la canalisation et le chemin a ainsi été convenablement réparé.

Fonds de bienfaisance.

Avoir en caisse au 28 février 1895 . . .	Fr.	35 45
<i>Recettes.</i> Produit de deux naturalisations . . .	»	150 —
Don du Comité de l'Ouvroir . . .	Fr.	100 —
» de M. Schultz	»	100 —
» de M ^{me} Lesseré	»	50 —
Autres recettes	»	41 30
		<hr/>
	Fr.	441 30
Total	Fr.	<u>476 45</u>
 <i>Dépenses.</i> Secours accordés en nature et es-		
pèces	»	455 40
		<hr/>
Solde en caisse	Fr.	<u>21 05</u>

Dette communale.

Emprunt de 1887. Solde fin exercice	
de 1894	Fr. 252,500 —
Avances de l'Etat, même date	» 28,008 49
Total	<u>Fr. 280,508 49</u>

Emprunt de 1887. Solde fin exercice	
1895	Fr. 248,500 —
Avances de l'Etat, même date	» 26,793 45
Total.	<u>Fr. 275,293 45</u>

Dette fin exercice de 1894.	Fr. 280,508 49
Dette » 1895.	» 275,293 45
Diminution de la dette en 1895	<u>Fr. 5,215 34</u>

Cette diminution est représentée par :

Boni de 1895	Fr. 1,215 34
Remboursement de 8 obligations	» 4,000 —
Total	<u>Fr. 5,215 34</u>

Toutes les pièces à l'appui de nos comptes sont à votre disposition.

J'espère, Messieurs, que vous trouverez nos livres en ordre et que vous voudrez bien vous joindre à moi pour adresser des remerciements mérités à M. Garcin, secrétaire de la Mairie, qui les a tenus avec la ponctualité et le zèle auxquels il nous a habitués.

La tenue des registres de l'état civil a été l'objet d'un rapport élogieux de la part de M. l'Inspecteur.

Versoix, 28 Avril 1896.

Le Maire :

C. DAVID.



Compte des recettes et des dépenses de la

RECETTES	MONTANT DES RECETTES portées au budget	MONTANT DES RECETTES effectuées
1. 20 % de la contribution foncière non bâtie	545 —	553 85
2. 10 % de la contribution foncière bâtie	530 —	581 80
3. 20 % de la taxe sur les chiens	102 50	128 10
4. Taxe sur les auberges, cafés, pensions et débits de liqueurs	1.632 —	1.707 —
5. 1/3 de la taxe des permis de séjour et d'établiss ^t (loi du 8 mars 1879)	135 —	144 20
6. 75 % de la taxe d'inscription pour l'exercice d'industries (loi du 29 octobre 1890)	1.300 —	1.268 40
7. 50 % de la taxe sur les patentes (loi du 18 octobre 1884)	145 —	173 10
8. 50 % de la taxe sur les ventes volontaires (loi du 18 octobre 1884)	20 —	— —
9. 1/3 de la finance de naturalisation à verser au fonds communal de bienfaisance (loi du 20 janvier 1892)	50 —	150 —
10. Part de la commune dans la répartition de la taxe sur les compagnies d'assurances (loi du 18 octobre 1882)	40 —	22 75
11. 50 % de la finance sur les permissions spéciales pour cafés (règlement du 11 décembre 1888)	5 —	40 50
14. Centimes additionnels (1.75) aux fins de pourvoir : (y compris la remise au percepteur)		
A. A la réparation et à l'entretien des routes		
B. Au traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire		
C. Au remboursement des emprunts		
D. A l'intérêt et à l'amortissement des avances de l'Etat		
E. Au traitement des gardes-ruraux		
F. A l'excédant des dépenses locales		
} 20.520 13	} 19.824 88	
15. Répartition annuelle de la Caisse hypothécaire, à fr. 7.50 (*)	572 25	817 50
16. Produit des locations des bâtiments et emplacements communaux	50 —	325 80
17. Produits des acencements des fonds communaux	340 —	331 —
18. Rentes ou intérêts des fonds placés	— —	15 —
19. Remboursement des travaux exécutés d'office	— —	82 20
20. Amendes perçues par la Mairie	150 —	171 80
21. Produit des concessions au cimetière	— —	1.000 —
22. Recettes éventuelles	200 —	233 40
23. Rentrées approximatives sur contributions arriérées	600 —	447 45
24. Allocation de l'Etat pour la route de Sauverny	500 —	500 —
25. " " pr ^t entretien des routes communales de 1 ^{re} classe	653 40	653 40
26. " " pour le télégraphe de Sauverny (1893 et 1894)	50 —	— —
27. Vente de terre et de fourrage	100 —	36 75
28. Vente des bois communaux	381 —	497 35
29. Produit des fontaines du canal	2.923 —	2.793 75
30. Produit des concessions communales	1.595 —	1.595 —
31. Eclairage électrique (redevance Stutzmann)	150 —	163 80
32. Location de la Salle de Réunion	15 —	30 —
33. Vente de terrain Papis (loi du 11 juin 1895)	— —	1.410 20
Total des recettes pour l'année 1894. Fr.	33.306 30	35.698 98

(*) Elle était prévue à fr. 5.

RÉSULTAT

Total des recettes ci-dessus	Fr. 35.698 98
Total des dépenses ci-contre	» 34.483 64
Excédant des recettes	Fr. 1.215 34

Commune de Versoix pour l'année 1895.

DÉPENSES	MONTANT DES DÉPENSES portées au budget	MONTANT DES DÉPENSES effectuées
1. Remise au percepteur sur la rentrée des taxes communales.	320 —	307 85
2. Contribution foncière des biens communaux.	272 60	273 45
3. Assurance des bâtiments communaux contre l'incendie	85 —	24 55
4. Frais de bureau et petite caisse	200 —	163 35
5. Traitement du secrétaire de la Mairie	300 —	300 —
6. Registre et formules, imprimés fournis par le Départ de l'Intérieur	12 65	12 65
7. Frais pr relier les recueils des lois et autres publications officielles.	50 —	49 30
8. Frais d'affichage.	10 —	10 —
9. Indemnité à l'inspecteur du bétail, part de la Commune	150 —	150 —
10. Frais de régie du Cimetière	50 —	—
11. Entretien des fontaines, puits et pompes	300 —	303 10
12. Secours contre l'incendie	600 —	391 70
13. Réparation et entretien des chemins communaux	2.150 —	3.012 90
14. Fermage de la voirie. Terrains Paccard et Dumolard.	—	32 —
16. Eclairage de Sauverny	50 —	50 —
17. Entretien des bâtiments communaux	500 —	587 85
18. Chauffage des bâtiments communaux	500 —	627 90
19. Eclairage des bâtiments communaux	40 —	64 70
20. Entretien et renouvellement du mobilier des écoles	150 —	134 —
21. Traitements des concierges des écoles et de la Mairie	500 —	500 —
22. Part de la Commune dans le traitement des fonctionnaires de l'ins- truction publique.	1.928 10	1.955 90
23. Indemnité de logement au sous-régent.	75 —	75 —
24. Entretien et renouvellement de la bibliothèque	125 —	125 —
25. Fête des écoles et prix d'assiduité offerts par la Commune	360 —	466 30
26. Indemnité de logement au pasteur	—	300 —
27. Remontage et entretien de l'horloge	50 —	47 —
30. Amortissement de la dette communale (emprunt)	4.000 —	4.000 —
31. Intérêts de la dette communale (emprunt)	10.170 —	10.170 —
32. Intérêts sur avances de l'Etat	1.050 —	980 30
33. Dépenses imprévues	500 —	559 50
34. Part de la Commune dans le traitement des gardes-ruraux	250 —	250 —
35. Versement au fonds communal de bienfaisance (produit des natu- ralisations).	50 —	150 —
37. Contributions arriérées approximatives à recouvrer en 1896	600 —	378 46
38. Dégrevements approximatifs de 1895 sur contributions	800 —	456 33
39. Remboursement à l'Etat sur ses avances	1.000 —	—
40. Salaire du piqueur	1.100 —	1.100 —
41. Salaire de l'agent municipal	1.000 —	1.000 —
42. 4 ^{me} annuité à Blaise Papis	431 —	431 —
43. Loyer des immeubles de la Fondation protestante	230 —	230 —
44. Eclairage électrique :	780 —	780 —
a) Abonnement.	200 —	238 60
b) Remplacement de lampes.	443 40	443 40
A. M. Stutzmann pour frais d'installation, solde.	101 55	104 30
Intérêts des frais d'installation à M. Stutzmann 4 %	25 —	25 —
45. Loyer de l'ancien cimetière à la paroisse catholique	250 —	100 30
46. Curage du canal et entretien	100 —	47 40
47. Allocation au télégraphe de Sauverny	45 —	45 —
48. Location du terrain Berger	350 —	—
49. Achat d'une barque de pierres pour le quai	120 —	145 50
50. Frais de reboisement de la Californie	5 —	20 25
51. Part du Départ. de Justice et Police dans la taxe supp. des cafés.	200 —	184 15
52. Frais des Perceptions communales	50 —	50 —
53. Garde du Lavoir.	50 —	31 —
54. Achat d'engins de gymnastique	100 —	100 —
55. Allocation à l'Exposition (2 ^{me} annuité).	50 —	48 —
56. Achat d'engrais pour prés communaux	—	160 —
57. Coupons échus en 1894, non réclamés et payés sur l'exercice 1895.	—	550 20
58. Etablissement d'un mur de clôture au quai, suivant arrêté du 17 mai 1895.	—	1.143 75
59. Achat de 2 fourneaux. Canal rue de l'Industrie, réparations à la Cure.	—	—
Total des Dépenses pour l'année 1894	33.229 —	34.483 64